

Collège de médecine vétérinaire

Et plus de dix députés s'étant levés:

M. l'Orateur adjoint: Comme dix députés ou plus se sont levés pour signifier leur opposition, conformément à l'alinéa 6(5)b), la motion est réputée retirée.

(La motion est retirée.)

M. l'Orateur adjoint: Comme il est 4 heures, la Chambre passe maintenant aux mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, soit les bills publics, les avis de motion et les bills privés.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS

[Traduction]

M. l'Orateur adjoint: L'avis de motion n° 8, inscrit au nom du député de Wellington-Dufferin-Simcoe (M. Beatty) est-il reporté?

Des voix: Reporté.

M. l'Orateur adjoint: Reporté avec le consentement unanime.

* * *

L'AGRICULTURE

L'OPPORTUNITÉ D'ÉTABLIR UN COLLÈGE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DANS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

M. Tom McMillan (Hillsborough) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager l'opportunité de promouvoir l'établissement dans les provinces de l'Atlantique d'un quatrième collège canadien de médecine vétérinaire qui mettrait l'accent sur la santé préventive de la faune marine et terrestre.

—Monsieur l'Orateur, c'est avec grand plaisir que je prends la parole pour présenter cette motion cet après-midi et pour participer au débat auquel elle va donner lieu. Comme les députés s'en rendront compte, la motion en elle-même ne suscitera pas la fondation d'un collège de médecine vétérinaire de l'Atlantique. Cependant, le débat de la motion donnera à la Chambre l'occasion d'exprimer son opinion sur cette question qui revêt énormément d'importance pour les provinces de l'Atlantique et, en fait, pour tout le Canada. Je serai relativement bref parce que je ne veux pas empêcher l'adoption de cette motion en prolongeant la discussion. En fait, j'espère que l'on appuiera si fortement cette motion que nous aurons l'occasion de la mettre aux voix cet après-midi, et de l'adopter.

J'aimerais parler brièvement du besoin régional et national d'un quatrième collège de médecine vétérinaire au Canada, du genre de collège proposé et des exigences que comporte son établissement et, si j'en ai le temps, de la raison d'être et de la genèse de cette proposition.

Permettez-moi d'abord de souligner que je ne pense pas à un collège de médecine vétérinaire ordinaire, mais bien à un centre moderne d'études des maladies des animaux et des poissons. Au Canada, lorsque nous pensons à la médecine vétérinaire, si toutefois il nous arrive d'y penser, nous, surtout

les profanes, y compris les hommes politiques, nous songeons tout de suite à la formation de vétérinaires qui se consacreront à la pratique privée. Et pour nous, les vétérinaires n'ont rien d'autre à faire que de châtrer les chats ou de présider à la parturition de la petite chienne de tante Berthe. Je ne conteste pas l'importance de ces activités, mais je sais que les vétérinaires peuvent faire beaucoup plus pour la société. Comme je le vois, un quatrième collège de médecine vétérinaire au Canada rendrait des services incalculables à la région de l'Atlantique et lui fournirait le stimulant économique dont elle a tant besoin, surtout dans les domaines de l'agriculture et de la pêche.

De nombreux députés de tous les partis savent que nous n'avons pas réussi au Canada à éliminer ou atténuer les inégalités régionales. La région de l'Atlantique a beaucoup de retard sur le reste du pays. Par exemple, le rapport entre le revenu par habitant dans la région de l'Atlantique et dans le reste du Canada n'est guère différent de ce qu'il était dans les années 20. Le MEER a été établi en 1969 et en vertu de ce programme et d'autres, le gouvernement fédéral dépense des millions de dollars pour relancer l'économie de cette région, mais le problème, essentiellement, c'est que toutes ces mesures sont autant de formes diverses de charité. Nous avons surtout eu recours aux paiements de transfert, de péréquation, d'assurance-chômage ou autres. Il ne faut pas des aumônes mais une aide à la région de l'Atlantique...

M. Baker (Nepean-Carleton): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. L'heure réservée aux initiatives parlementaires est trop précieuse pour être perturbée par un conciliabule de néo-démocrates bavards qui n'ont pas la courtoisie d'aller tenir leur réunion en dehors de la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. McMillan: Je remercie mon collègue de son intervention. Il semble que, parce que nous parlons de médecine vétérinaire, les néo-démocrates se croient malins en agissant comme des animaux.

Des voix: Bravo!

M. Fulton: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je trouve curieux qu'ils insistent sur l'importance et l'opportunité de cette motion alors qu'ils n'ont que quarante députés présents.

M. l'Orateur adjoint: Le rappel au Règlement du député n'est pas valable.

M. McMillan: Si je peux poursuivre sans autre interruption, monsieur l'Orateur, je dirai qu'il s'agit d'aider la région de l'Atlantique à devenir autonome. Ce qu'il faut, entre autres, c'est aider les secteurs de la pêche et de l'agriculture, qui sont traditionnellement le fondement de l'économie de la région de l'Atlantique. A l'heure actuelle, les recettes que les agriculteurs tirent du bétail et des produits dérivés comptent pour environ 55 à 60 p. 100 des recettes agricoles totales de la région, mais seulement 35 à 40 p. 100 de la nourriture actuellement consommée dans la région de l'Atlantique est produite localement.